



## Enseignement français à l'étranger

### LE CONSTAT

Le réseau d'enseignement français à l'étranger s'est lentement construit pour devenir aujourd'hui l'instrument essentiel du rayonnement de la France à l'étranger. Ce réseau, unique au monde, est un édifice complexe qui regroupe 449 établissements et scolarise 240 000 élèves dont 75 000 élèves français, pour un coût d'un milliard d'euros dont un tiers est, aujourd'hui, assuré par l'État Français.

**La force et la richesse de ce réseau tiennent à la double mission qui lui est assignée :**

- scolariser les enfants français, ce qui est une aide à l'expatriation de nos compatriotes,
- diffuser notre langue et notre culture en scolarisant des élèves étrangers, ce qui concourt au rayonnement de la France et à sa présence dans le monde.

**Ce réseau vit une crise de croissance due à sa forte attractivité, liée à sa qualité :**

- il accueille 5 000 élèves nouveaux par an depuis deux ans, dont 4 000 français ;
- ses besoins immobiliers sont évalués à 40M€ supplémentaires par an sur 5 ans (Cf. Audit IGF) pour les seuls établissements en gestion directe, 50M€ si l'on veut répondre au développement de la présence française à l'étranger.

**Dans un même temps, l'État aggrave le sous financement de l'établissement public en diminuant sa subvention à l'AEFE (304 M€ en 2002, 280M€ en 2008).**

**Cela se traduit par un transfert de charges sur les établissements :**

- il réduit à tel point la part consacrée à la rémunération des enseignants résidents que la charge salariale est presque entièrement reportée sur les familles,
- la maintenance et les investissements immobiliers incombent de plus en plus aux familles
- les établissements assument désormais les cotisations pour pension des personnels titulaires, un résident facturé aujourd'hui 40 000€ à l'établissement, lui coûtera 60 000€ à partir de 2009.

Toujours à la recherche d'économies, l'État prévoit enfin de diviser par deux sur trois ans le nombre d'enseignants expatriés dans le réseau.

L'AEFE incapable de remplir ses missions avec le budget alloué instaure, à partir de la rentrée 2009, une taxe correspondant à 6% des frais de scolarité qui s'ajoutera à l'augmentation des écolages : 60%, en euros, prévus sur les cinq prochaines années.

**La mesure de prise en charge des frais de scolarité, en affectant l'aide de l'État aux seuls français et aux seuls lycéens français met en péril l'équilibre du réseau.**

- Elle provoque mécaniquement l'éviction des élèves étrangers qui représentent 68% des effectifs et sont indispensables à la mixité qui est une des richesses de nos établissements.
- Elle prive le réseau des recettes légitimes qu'étaient le paiement par les entreprises des scolarités des enfants de leur personnels et des écolages payés par les familles aisées.
- Elle crée une distorsion grave entre, les 15 000 lycéens français qui ne paieront pas la scolarité et les 225 000 élèves français des autres niveaux et étrangers qui paieront toujours plus.
- Elle risque enfin d'obérer par l'importance des ponctions réalisées sur les familles les potentialités de développement du réseau et risque à terme d'entacher sa qualité.

Cette mesure ne peut que nuire au rayonnement et à l'image de la France, elle est inadaptée à l'énorme défi auquel est confronté le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger et elle conduit à une impasse.

# Une aide en trompe l'œil

Aide de l'Etat au réseau AEFE			
Année	2002	2008	Variation
Subvention	304 M€	290 M€	-5%
+ Bourses	39 M€	43 M€	10%
PEC		20 M€	
<b>Total aide de l'Etat</b>	<b>343 M€</b>	<b>353 M€</b>	<b>3%</b>

Participation des familles au réseau AEFE			
Année	2002	2008	Variation
	450M€	500M€	11%

## Repères sur la prise en charge

### En 2008/2009

- 8 171 élèves français sont scolarisés en 1<sup>ère</sup> et terminale
- 2 206 ne paient pas la scolarité (payée par l'employeur) soit 27%
- 1 811 sont déjà boursiers soit 22%
- 4 154 élèves bénéficient de la prise en charge

### Par extrapolation en 2009/2010

- 15 000 élèves français seront scolarisés au lycée
- 4 000 seront pris en charge par employeur \*
- 2 850 seront boursiers
- 8 150 bénéficieront de la prise en charge (à rapprocher des 20 000 élèves supplémentaires que l'on aurait pu aider par des bourses)

\* à supposer que les employeurs maintiennent leur prise en charge.

## Coûts des élèves français

- Les élèves français du réseau AEFE coûteraient 521 M€s'ils étaient scolarisés en France
- Ils ne coûtent que 381 M€ dont 217 M€ sont payés par les familles

	Effectif d'élèves français scolarisés dans les EFE*	Frais de scolarité moyens	Frais de scolarité payés pour les élèves français	Coût d'un élève en France*	Coût théorique des élèves français résidant à l'étranger s'ils avaient été scolarisés en France	Coût effectif des élèves français scolarisés dans les EFE*	Coût pour l'Etat de la scolarisation des élèves français y compris bourses ***	« Economie » réalisée par l'Etat dans la scolarisation des enfants français à l'étranger
Maternelle	12 600	2 515	31 689 000	4 660	58 716 000	Coût moyen d'un élève scolarisé dans les EFE **		
Primaire	29 258	2 618	76 597 444	5 060	148 045 480			
Collège	21 549	3 048	65 681 352	8 810	189 846 690			
Lycée	12 028	3 577	43 024 156	10 320	124 128 960	5050		
<b>Total</b>	<b>75 435</b>		<b>216 991 952</b>		<b>520 737 130</b>	<b>380 946 750</b>	<b>163 954 798</b>	<b>356 782 332</b>

\* EFE : Etablissements d'enseignement français à l'étranger    \*\* Coût total/NB élèves    \*\*\* Coût effectif - scolarités payées par les familles

Sources : DEP - Repères et références statistiques - édition 2007 - AEFE - statistiques et ratios 2006/2007